

Paris, le 9 décembre 2021

## PARTENARIAT

# L'Afpa et l'association Solidarités nouvelles face au chômage signent un accord-cadre de partenariat

L'Afpa (Agence Nationale pour la formation professionnelle des adultes) et l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) ont signé, le 8 décembre 2021, un accord-cadre de partenariat afin de développer et de renforcer leurs actions au bénéfice des chercheurs d'emploi. Signé pour une durée de trois ans (2021/2024), il s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Afpa au service de la promotion sociale et de la sécurisation des parcours de vie et professionnels.

Par cette coopération, l'Afpa et l'association SNC souhaitent favoriser le développement d'expérimentations locales entre les deux réseaux, pour développer la prise en compte de la parole des chercheurs d'emploi, proposer des réponses de proximité, faciliter l'accès pour tous à des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi sans rupture, sécuriser chaque personne dans son parcours de formation.

Ce partenariat doit bénéficier à l'ensemble des publics accompagnés par SNC ou accueillis à l'Afpa : jeunes, personnes éloignées de l'emploi, chercheurs d'emploi et salariés en situation de reconversion professionnelle. Il doit leur permettre de bénéficier de l'accompagnement et du conseil des bénévoles de SNC, répartis à travers toute la France dans des groupes de solidarité, et de l'offre de services d'accompagnement et de formation proposée par l'Afpa sur l'ensemble du territoire.

### *Cinq axes de développement ont été identifiés :*

- **Expérimenter des dispositifs d'écoute de la parole des chercheurs d'emploi pour mieux répondre à leurs besoins** : développer un dispositif d'écoute permettant de mieux comprendre les attentes des publics, les difficultés auxquelles ils se confrontent dans leur parcours d'accès à l'emploi et à la formation, à partir du dispositif existant, à savoir la « plateforme Expressions » ([sncexpressions.fr](http://sncexpressions.fr)), déjà mis en œuvre par SNC. Ce projet, qui doit permettre de recueillir des données significatives, a vocation d'améliorer les services à apporter aux chercheurs d'emploi.
- **Développer des mutualisations pour favoriser la construction de réponses de proximité dans les territoires** : dans le cadre du programme « Villages de l'Afpa » les intervenants de SNC peuvent devenir résidents du Village pour y réaliser tout ou partie de leurs activités. Ce rapprochement entre les partenaires permet d'apporter au public une offre de service plus riche et facilement accessible.
- **Développer des coopérations opérationnelles pour favoriser la sécurisation des parcours d'insertion des chercheurs d'emploi** : à destination des demandeurs d'emploi accueillis à l'Afpa, SNC et l'Afpa organisent une communication sur les services d'accueil, d'écoute et d'orientation proposés par SNC, notamment la mise à disposition du « numéro vert » de SNC.
- **Expérimenter ensemble de nouvelles solutions à proposer aux chercheurs d'emploi** : créer ensemble et avec leurs partenaires de nouvelles propositions d'actions prenant la forme d'expérimentations territoriales, qui pourront s'inscrire dans le cadre de programmes nationaux initiés par l'Etat, les collectivités territoriales et locales pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des chercheurs d'emploi.

- **Développer des coopérations en faveur de la professionnalisation des acteurs** : les bénévoles de SNC pourront intervenir auprès de stagiaires de l'Afpa, en formation conseiller en insertion professionnelle et formateur d'adulte notamment, afin de témoigner de la réalité des besoins des demandeurs d'emploi.

Des retours d'expériences mutuelles pourront également être organisés à l'occasion de séminaires internes et/ou de rencontres avec des représentants de SNC, comme des représentants de l'Afpa pourront intervenir auprès des bénévoles de l'association en matière de formation et d'accompagnement.

### **Un accompagnement spécifique à destination des jeunes**

Cet accord-cadre de partenariat entre l'association SNC et l'Afpa doit également favoriser le développement de coopérations au service des jeunes accueillis dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », et notamment du dispositif intitulé « La Promo 16.18 » confié à l'Afpa. Son objectif : accompagner en 4 mois les jeunes vers une formation, l'apprentissage, un emploi ou un dispositif d'insertion. Les bénévoles pourront intervenir directement auprès des jeunes ou se faire les « ambassadeurs » de ce dispositif.

### **A propos de l'Afpa**

Etablissement public industriel et commercial depuis le 1er janvier 2017 et membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. Elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 70 ans, à se qualifier, à trouver un emploi et se reconverter.

En 2019, l'Afpa a formé 113 500 personnes, dont 72 000 demandeurs d'emploi et 41 500 salariés. Elle accueille chaque année 3 000 personnes en situation de handicap.

Ses parcours d'accompagnement (Prépa Compétences, PEC VAE, Déclic pour l'action, La Promo 16.18) ont permis à 63 000 personnes de retrouver le chemin de l'emploi. Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles présent sur tout le territoire avec plus de 200 implantations, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6 000 entreprises.

Sa nouvelle stratégie « Villages Afpa » lui permet de créer, aux côtés de nombreux acteurs, partout en France, les tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle et de l'entrepreneuriat.

**Plus d'informations sur [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)**

### **À propos de SNC**

**En 2020 : 3500 accompagnements / 2300 bénévoles / 60 % d'issues positives en moyenne sur les 10 dernières années.**

L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), née il y a plus de 35 ans, propose un accompagnement aux personnes au chômage, quels que soient leur parcours et leur situation. Assuré sur l'ensemble du territoire national par des binômes de bénévoles formés, cet accompagnement est gratuit et s'inscrit dans la durée, en fonction des besoins des chercheurs d'emploi. SNC intervient également dans le débat public pour faire connaître à l'opinion et aux décideurs économiques et politiques la réalité vécue par les personnes au chômage. Enfin, SNC soutient la création d'emplois dans des structures de l'économie sociale et solidaire.

[snc.asso.fr](http://snc.asso.fr) / Suivez SNC sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

### **CONTACT PRESSE Afpa Nationale**

**Valérie Garcia**  
01 48 70 54 66/06 19 09 81 80  
[valerie.garcia-dore@afpa.fr](mailto:valerie.garcia-dore@afpa.fr)

### **CONTACT PRESSE SNC**

**Yaelle Szwarcensztein**  
06 29 80 36 15  
[yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr](mailto:yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr)

**Retrouvez tous nos communiqués sur [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)**

SUIVEZ-NOUS

